



Les **orthophonistes** demandent à être associés au **3ème plan autisme**

La ministre déléguée en charge des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette CARLOTTI, a annoncé le lancement, en **novembre 2012**, d'un **troisième plan autisme**, pour lequel une concertation débutera le 18 juillet.

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) a demandé audience à la Ministre, pour lui faire connaître les actions qu'elle a entreprises et lui rappeler le rôle de l'intervention orthophonique.

La Fédération Nationale des Orthophonistes rappelle que l'autisme est un trouble du développement précoce dans lequel la communication et les interactions sociales réciproques sont perturbées ; la personne autiste manifeste des intérêts restreints et/ou s'adonne à des activités stéréotypées et répétitives.

L'intervention précoce en orthophonie peut modifier favorablement le comportement des enfants avec Troubles Envahissants du Développement (TED). Un consensus actuel porte sur

l'amélioration significative des comportements sociaux et de communication, et la diminution des symptômes autistiques en cas d'intervention orthophonique précoce.

3ème plan autisme : Les orthophonistes demandent à être associés à ce nouveau plan

Écrit par FNO

Mercredi, 25 Juillet 2012 10:49 -

La réalisation d'un bilan orthophonique est le préalable à toute intervention orthophonique. Le bilan s'inscrit dans une démarche globale qui est d'inventorier, de préciser et de décrire les troubles du développement afin de poser un diagnostic orthophonique, de contribuer au diagnostic de TED, et de proposer un plan de soins.

L'orthophoniste intervient sur la communication et le langage de la personne avec TED.

- Avec le patient : l'orthophoniste montre par son attitude que lors des échanges, différents moyens de communication sont utilisés : corporels, mimiques, voix, intonations, gestes, pictogrammes, langage...
- Avec l'entourage : l'orthophoniste forme les aidants qu'ils soient naturels ou professionnels. Il les rend attentifs à leur façon de s'adresser à la personne avec TED, qui doit respecter certains critères. Il les forme à utiliser d'autres moyens de communication (communication augmentative et alternative) qui permettront à la personne avec TED de devenir un être communicant et d'accéder ainsi à plus d'autonomie.